

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE SVM – ASM
du 14 mai 2011, 10h45 – 13h00, Maison des Associations, Neuchâtel

Ordre du jour :

1. PV de l'Assemblée générale du 19.03.2010, HES Berne
 2. Rapport d'activité du Comité, de la Commission d'accréditation, Forum européen
 3. Comptes 2010
 4. Rapport des vérificateurs de comptes
 5. Fixation des cotisations
 6. Budget 2011
 7. Révision des statuts
 8. Elections statutaires
 9. Divers
-

Présents : voir liste de présences, excusés selon liste séparée, scrutateur Otto Haunreiter

Le co-président Denis Bloesch ouvre l'assemblée avec l'annonce du décès, le 9 mai 2011, de notre membre Marie-Jo Favez, Grand-Saconnex, à l'âge de 62 ans ; médiatrice familiale ASM, elle participait régulièrement aux rencontres de la « Plateforme romande » et aux assemblées générales ASM, le Comité en garde un chaleureux souvenir. L'assemblée garde une minute de silence en sa mémoire.

Francine John, médiatrice familiale ASM et présidente de l'association cantonale ANMF, présente l'activité de médiation de l'association dans la région (en annexe). Denis Bloesch présente aussi brièvement MediaNE, qui œuvre pour la médiation générale dans le canton.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2010, HES Berne

Le procès-verbal est accepté.

2. Rapport annuel du Comité et de la commission d'accréditation

Denis Bloesch et Daniel Gasser font un tour d'horizon de l'activité du Comité. Daniel le complète par le positionnement du Forum européen pour la médiation familiale. Les rapports écrits pour le Comité et la commission d'accréditation seront envoyés avec le procès-verbal.

3. Comptes 2010

Les comptes 2010 (Pertes et profits et bilan) sont acceptés.

4. Rapport du vérificateur des comptes

Le vérificateur Jean-Luc Rioult a examiné les comptes, il propose par écrit d'en donner décharge.

Décharge en est donnée à l'unanimité.

5. Fixation des cotisations

Le Comité propose de maintenir au budget le montant des cotisation (Membres passifs Frs 150.-, médiateurs/trices ASM Frs 200.-, membres collectifs et sections Frs 300.-).

L'assemblée accepte ces montants.

6. Budget 2011

Le budget 2011 est accepté.

Prochain budget 2012 : compte tenu du Jubilé « 20 ans d'ASM » en 2012, le comité a décidé d'accorder une participation de frs 10'000.- à la FSM pour ses journées de promotion 2012 (8/9 juin 2012). A l'initiative de son comité, sont invités les conférenciers Friedman / Himmelstein, qui bénéficieront lors de ces journées d'une place privilégiée pour leur conférence. Si, à cette occasion, une place est aussi aménagée pour la médiation familiale, le comité souhaite quand même fêter l'événement (probablement en fin d'été 2012 à Neuchâtel). L'assemblée soutient le comité qui pourra en poursuivre la planification par un crédit plafonné à frs 10'000.-. L'ensemble de ces Frs 20'000.- pourra être prélevé de la réserve

7. Révision des statuts

La révision des statuts selon convocation est approuvée à l'unanimité (voir www.mediation-svm.ch), plus précisément :

Art. 6

c.c. (supprimer)

c.d. (supprimer)

Art. 7a

a.c. élection de la commission de reconnaissance et de la ...

Art. 8

b. instance de recours à propos de reconnaissances.

c. élection de commissions non permanentes.

Art. 8, 2e paragraphe

...élu pour un an.

Art. 9, 2^e paragraphe

...sont élus pour un an.

Art. 10, 2^e paragraphe

...sont élus pour un an...

8. Elections

Tous les membres sont à nouveau disponibles dans leur fonction.

Sont élus pour un an :

Comité :

Présidence :

Daniel Gasser (Entrée 2005, co-président responsable depuis 2006), Denis Bloesch (Entrée 2003, co-président depuis 2006)

Autres membres du comité :

Silvana Beeler (Entrée 2002), Maria Haunreiter (Entrée 2006, responsable secrétariat), Cilgia Schorta (Entrée 2007), Barbara Mitterecker (Entrée 2009).

Vérificateur des comptes :

Jean-Luc Rioult

Délégués FSM-AD :

Silvana Beeler, Maria Haunreiter, Urs Mataré(nouveau)

Délégués FSM-AD remplaçants :

Otto Haunreiter, Helen Matter, Cilgia Schorta

Commission d'accréditation :

Urs Gloor, Sepp Habermacher, Gertrud In-Albon, Beatrice Rinderknecht, Barbara Umbricht, Christoph Wieser. Elues sur accord : Martine Chenou, Anne Vachoux

Commission d'arbitrage et de conciliation :

Maria Silva Ceppi, Otto Haunreiter, Rolf Vetterli

Elections par la comité :

Membre du comité FSM :

Daniel Gasser

Membre de la commission d'accréditation FSM

Sepp Habermacher

Membre de la commission de la communication :

Cilgia Schorta

Membre de la commission de conciliation FSM :

Barbara Mitterecker

Délégués auprès du Forum européen pour la médiation familiale :

Daniel Gasser, Daniela Gullo Ehm

9. Divers

L'assemblée exprime au Comité le souhait de le voir traiter de la question de l'obligation de la formation continue après l'âge de la retraite (Exemple d'un modèle proposé : limiter l'obligation à la seule supervision/intervision). Le comité accepte cette proposition qu'il traitera ultérieurement.

L'ANMF aimerait d'autres initiatives concernant une harmonisation des reconnaissances / accréditations en Suisse, d'où les domaines spécialisés doivent être mis en évidence. Le comité accepte également de traiter cette proposition, en particulier d'en discuter avec la FSM.

Clôture de l'assemblée générale à 13h.

Repas en commun et visite de la cité historique de Neuchâtel sous la conduite de Denis Bloesch.